

1818

Laurent Clerc

DISCOURS À L'EXAMEN DES ÉLÈVES

Domaine public

Éditions du Fox



Buste de Laurent Clerc devant l'école qu'il a contribué à fonder

PRÉSENTATION

L'histoire est célèbre : Edward Gallaudet recrute, en France, Laurent Clerc¹ pour l'aider à fonder une école pour sourds-muets aux États-Unis. Durant la traversée, qui est fort longue (51 jours), en bateau (le *Marie Augusta*), Gallaudet enseigne l'anglais à Clerc ; et Clerc enseigne la langue des signes à Gallaudet.

En 1818, Laurent Clerc rédige un discours, célèbre lui-aussi car il était rare, à l'époque, qu'un sourd-muet sache si bien écrire. Ce texte sera lu par Edward Gallaudet à l'occasion d'une démonstration publique des élèves sourds. Ainsi, Clerc et Gallaudet reprennent la tradition des exercices publics initiées par de l'Épée et poursuivie par Sicard. Le but est toujours le même : trouver de l'argent pour financer l'école !

Ces exercices publics était-il aussi arrangés d'avance que ceux de de l'Épée et de Sicard en France ? Ce n'est pas certain, il semble que ces représentations étaient véridiques.

Ce discours est prononcé en 1818, le *Gallaudet collège* est ouvert depuis juste un an et compte quarante-deux élèves.

Dans son *Premier mémoire*, publié en 1820, l'abbé Jamet s'étonne : Laurent Clerc dirige un établissement de 600 élèves et dispose d'un budget de 150 000 francs de l'époque, soit en valeur actuelle (2012) : environ 375 millions de francs (57 millions d'euros) !

1. Pour sa biographie, voir les ouvrages déjà publiés dans la même collection.

Discours,

*composé par Laurent Clerc ¹ et lu par
Mr Gallaudet à l'examen des
élèves de l'asile établi dans le
Connecticut devant le gouverneur
et les deux chambres de législature.
Le 28 mai 1818.*

Mesdames et messieurs,

Le tendre intérêt que vous voulûtes bien prendre à notre exercice public de l'an passé, et le désir que vous avez témoigné de le voir se renouveler, m'ont encouragé à écrire ce discours, que MM. Les directeurs de l'asile m'avaient demandé. Je m'étais d'abord proposé de n'écrire que deux ou trois pages, afin de ne pas fatiguer votre attention, mais mes pensées m'ont entraîné plus loin ; j'ose me flatter que vous écouterez avec bienveillance les détails dans lesquels je suis entré, et que vous les agréerez comme une faible marque de notre reconnaissance, pour les faveurs dont vous avez daigné combler et nos élèves et leurs professeurs.

L'origine de l'art d'instruire les sourds-muets de naissance est si peu connue dans ce pays, que je crois nécessaire d'en dire quelque chose. Je vous ferais ensuite une esquisse rapide de notre système d'instruction ; et, comme il y a parmi vous des personnes qui s'imaginent que la vue des sourds-muets, ou les conversations que l'on est dans le cas d'avoir à leur sujet, peuvent en augmenter le nombre, vous jugerez si cette opinion est juste ; enfin vous apprécierez l'importance de l'éducation de ces êtres infortunés.

1. Laurent Clerc, sourd-muet de naissance, élève de l'abbé Sicard, fondateur de l'institution établie dans le Connecticut.

a également représenté à leur esprit l'objet réuni avec sa qualité, ou la qualité inhérente à l'objet.

M. Sicard leur a ensuite fait comprendre la nature du verbe, et après leur avoir fait concevoir que le verbe peut exprimer soit une existence, soit une action présente, passée ou future, il les a conduits au système de la conjugaison, et à toutes les modifications du passé et du futur, adoptées dans toutes les langues écrites ou parlées ; systèmes admirable où l'on reconnaît l'influence du génie et des pensées de tous les siècles.

C'est à ce système, qui embrasse toutes les combinaisons possibles, qui réunit toutes les pensées, que le langage des sourds-muets s'adapte avec une facilité merveilleuse. Les preuves qu'en donnent les élèves de l'abbé Sicard, sont faites pour étonner les hommes même les plus instruits.

En procédant de la même manière, du connu à l'inconnu, M. Sicard a ensuite mis à la portée de l'intelligence de ses élèves, les caractères, l'usage, et l'influence de tous les autres mots qui, comme parties d'oraison, unissent, modifient et déterminent le sens du nom, du verbe et de l'adjectif.

C'est ainsi enfin que M. Sicard a rendu ses élèves capables d'analyser avec facilité les propositions les plus simples, comme les phrases et les périodes les plus compliquées, au moyen d'un système de figures qui, en distinguant toujours le nom de l'objet qui est actif ou passif, le verbe et son régime direct, indirect ou circonstanciel, embrasse et explique parfaitement toutes les parties de l'oraison. L'usage de cette méthode, s'il est généralement adopté, simplifiera les règles de la grammaire dans toutes les langues, et facilitera, plus qu'aucune autre, l'intelligence et la traduction des langes anciennes et modernes.

Tel est le moyen par lequel M. Sicard a initié ses élèves à la

comprendrez que la langue d'un peuple ne peut jamais être la langue maternelle des sourds-muets nés au sein de ce peuple. Toute langue parlée est nécessairement une langue savante pour ces êtres infortunés. La langue anglaise doit être enseignée aux sourds-muets comme le grec et le latin sont enseignés dans les collèges aux jeunes Américains qui en suivent les cours. Prenez vous-mêmes, mesdames et messieurs, la peine d'interroger les professeurs des collèges, et de leur demander combien il faut d'années pour mettre leurs élèves à même de comprendre parfaitement les auteurs grecs ou latin, et d'écrire leurs pensées en l'une de ces langues, de manière à être compris par ceux qui la parleraient ; et vous comprendrez avec moi qu'il n'est pas plus difficile d'enseigner le grec ou le latin, que de leur enseigner l'anglais ; et encore, pour apprendre le grec ou le latin dans les collèges, les professeurs et leurs élèves ont une langue commune qui leur sert de terme de comparaison, une langue acquise, une langue maternelle, qui est la langue anglaise, dans laquelle ils ont appris à penser ; tandis que les malheureux sourds-muets, pour apprendre l'anglais, n'ont aucune langue avec laquelle ils puissent le comparer, aucune langue dans laquelle ils aient l'habitude de penser. Ces infortunés n'ont d'autre langage naturel que quelques gestes pour exprimer leurs besoins usuels, et les actions les plus ordinaires de la vie. L'abbé de l'Épée demandait, pour l'éducation d'un sourd-muet, dix années d'un travail constant, et encore, aucun de ses élèves n'a jamais atteint le plus haut degré de perfection. Cela prouve-t-il que dix années nous serons nécessaire pour faire l'éducation complète des sourds-muets Américains confiées à nos soins ? Non, Mesdames et Messieurs, car quel serait alors le bienfait de la perfection à laquelle l'abbé Sicard a porté sa méthode, que nous osons nous flatter de connaître

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, Marc Renard, troisième édition, 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox

